

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS	RENSEIGNEMENTS SPORTIFS
<p>Concernant le responsable légal :</p> <p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Code postal :Commune :</p> <p>Adresse mail :</p> <p>☎ : f :</p>	<p>Club où le hockey est pratiqué :</p> <p>.....</p> <p>Commune :</p> <p>.....</p> <p>Niveau d'engagement en compétition :</p> <p>.....</p> <p>Nom de l'entraîneur :</p> <p>.....</p> <p>Nom du Président du club:</p> <p>.....</p> <p>Adresse:</p> <p>.....</p> <p>Adresse mail:</p> <p>.....</p> <p>☎ :</p> <p>f :</p>
<p>Concernant l'élève candidat(e):</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>Lieu de naissance :</p> <p>Adresse complète:.....</p> <p>.....</p> <p>Etablissement scolaire fréquenté en 2016/2017 :</p> <p>.....</p> <p>Classe fréquentée en 2017 / 2018 :</p> <p><input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)</p>	
<p>Pièces complémentaires à fournir avec cette fiche de candidature:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Photocopies des bulletins des 1^{er} et 2^{ème} trimestres - Photocopie de la licence civile d'inscription à un club <p>CE FORMULAIRE EST A COMPLETER ET A RETOURNER POUR <u>LE VENDREDI 20 AVRIL 2018</u> DERNIER DELAI AU</p> <p align="center">CSGSA – rue Pierre Nuss – 67000 STRASBOURG</p>	



Section Sportive Scolaire « Hockey sur glace »



Lycée Marc-Bloch

Allée Blaise Pascal - BP 55 - 67803 BISCHHEIM CEDEX

Tél. : 03 90 20 07 30

Courriel : ce.0672604S@ac-strasbourg.fr



**Club des Sports de Glace Strasbourg
Alsace – section Hockey**

Rue Pierre Nuss – 67000 STRASBOURG

Les Objectifs

- Permettre à des élèves de **concilier études et réussite scolaire** avec une **pratique sportive de haut niveau en hockey sur glace**.
- Permettre à ces jeunes sportifs de progresser dans leur pratique à haut-niveau.
- Susciter des vocations d'éducateur sportif.

Le Recrutement

- La candidature, signée par le représentant légal de l'élève, est à envoyer au plus tard pour le vendredi **20/04/2018** au **Club des Sports de Glace Strasbourg Alsace – section Hockey (CSGSA)**, reconnu « Pôle Espoir », qui la transmet ensuite au lycée ;
- Le dossier de candidature est en premier lieu examiné selon le **critère scolaire** : les résultats scolaires des 2 dernières années sont étudiés pour acceptation au lycée Marc Bloch ;
- Le CSGSA convoque ensuite les élèves retenus à une journée de **sélection sportive le mardi 1^{er} mai 2018** à la patinoire de Strasbourg – Cronembourg.
- Les candidats retenus à l'issue des tests seront informés par le club au plus tard le vendredi 18 mai 2018.

Le Fonctionnement

Le Hockey sur glace

- L'encadrement est assuré au sein du Club des Sports de Glace Strasbourg Alsace – section Hockey, reconnu « **Pôle Espoir** », **par un entraîneur titulaire d'un diplôme d'Etat**.
- 2 entraînements le matin et 3 ou 4 entraînements en soirée en semaine + matchs les week-ends
- Suivi médical : fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du hockey sur glace établi par un médecin du sport.
- Relation lycée – club : le CSGSA signe une **convention** par laquelle il s'engage notamment à assurer l'encadrement sportif par un entraîneur titulaire d'un diplôme d'Etat.

La Scolarité

- **L'emploi du temps est aménagé** pour permettre deux entraînements de 8h à 9h15 en semaine (début des cours à 10h30) et le samedi matin est également libéré de cours.
- **Un rattrapage des cours et un soutien scolaire sont proposés tout au long de l'année avec des assistants pédagogiques.**
- Compatibilité possible avec certaines options facultatives, à vérifier lors de l'inscription.
- Demi-pension ou / et internat
- Poursuites d'études possibles au lycée Marc-Bloch : vers le Baccalauréat général séries L, ES et S, et technologique en STI2D (ITEC, SIN ou AC).
- Pour le niveau 2° : **adhésion obligatoire à l'Association Sportive** du lycée pour participer à un « **stage EPS** » en juin, **durant la semaine suivant l'arrêt des cours.**